

18 ans de prison pour Haddad, 12 ans pour Ouyahia et Sellal



Photo
:
Libert
é

Le tribunal Sidi Mhamed a rendu, ce mercredi, le verdict dans l'affaire de Ali Haddad, qui implique plusieurs hauts responsables, ordonnant également la saisie de tous les biens du patron de l'ETRHB, en Algérie et à l'étranger.

Ainsi, l'homme d'affaire a écopé d'une peine de 18 ans de prison ferme et d'une amende de 8 millions de dinars, alors que ses frères Mohamed Haddad, Meziane, Sofiane et Omar ont été condamnés à quatre ans de prison ferme et à une amende de 8 millions de dinars avec la saisie de leurs biens.

Les deux anciens premiers ministres, Ahmed Ouyahia et Abdelmalek Sellal ont été condamnés à 12 ans de prison ferme et à une amende de 1 million de DA chacun.

L'ancien ministre des travaux publics, Amar Ghoul, a été condamné à 10 ans de prison et à une amende de 500 000 DA, alors que les deux anciens ministres des travaux publics, Abdelkader Kadi et Amara Benyoune ont respectivement écopé de 5 et 3 ans de prison et 500 000 DA d'amende.

Boudjemaa Talaï, ancien ministres de transports, et Abdelghani Zaalane, ancien ministre des transports et des travaux publics, ont également été condamnés à 3 ans de prison ferme et 500 000 DA d'amende.

Quant aux deux anciens ministres de l'industrie, Youcef Yousfi et Mahdjoub Bedda, ils ont écopé de 2 ans de prison ferme.

Abdeslam Bouchouareb, l'ancien ministre de l'industrie en fuite à l'étranger, a été condamné à 20 ans de réclusion par contumace.

Rédaction Web